

À Paris, le 21 février 2023

OBJET : Relevé de décision de la séance du 20 février 2023

Réunie le 20 février 2023, la Commission Juridique, de Discipline et des Règlements (CJDR) de la LNB a rendu la décision suivante :

AFFAIRE DISCIPLINAIRE

Dossier n° 67 – ETOILE ANGERS BASKET

- Manquement aux dispositions des articles 1 et 2 du Chapitre 2 relatif aux buts de basket de la Charte terrain

➤ **Amende de 250 euros ferme et de 250 euros avec sursis**

SUIVEZ-NOUS SUR

